

Les frontières d'Obock

Rome, 20 février. — Des instructions ont été données au général Méharba, ambassadeur d'Italie à Paris, pour reprendre les négociations relatives à la délimitation des frontières du territoire d'Obock.

L'ambassadeur aurait reçu la recommandation d'être très conciliant et de faire certaines concessions auxquelles M. Crispi n'aurait pas voulu consentir.

Osman-Digma. — On mande d'El Teb : Un prisonnier qui a été pris aujourd'hui, a raconté qu'Osman-Digma se trouvait dans un camp situé à deux milles au nord d'Adafis, sur la route de Tokar.

Un fort ouvrage de sable a empêché les forces égyptiennes venues à El Teb de s'avancer. Aujourd'hui, les troupes marchent contre Osman et sur Adafis où elles arriveront vers quatre heures du matin.

Eboulement dans une mine. — Neuf victimes connues.

Mylovitz, 20 février. — Un éboulement s'est produit dans une mine, ensevelissant les mineurs qui travaillaient.

On ne connaît pas le nombre des victimes; cinq mineurs blessés ont cependant été retirés de la fosse ainsi que quatre cadavres.

Chambre de Commerce de Tourcoing

Séance du 13 février 1891. Présidence de M. E. Couvran, président. La Chambre de Commerce. — Donne un avis favorable au projet de loi présenté par le gouvernement, le 24 janvier dernier, pour la prorogation de la loi du 10 mars 1875 sur le régime des mines.

Manifeste de la Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Chambre de Commerce de Tourcoing. — Le Centre commercial de Tourcoing s'est réuni à Paris au moyen du double circuit téléphonique international projeté, en vue de faire pour que les communications puissent avoir lieu à partir du domicile même des abonnés et, en ce qui concerne l'annonce des fonds pour l'établissement de la ligne, dont il s'agit, prend la résolution de s'entendre avec la municipalité, le budget spécial de la Chambre de Commerce d'Yverdon.

Les cours pour jeunes filles.

Les cours pour jeunes filles. — Nous avons reçu de nos ouvrières roubaissaines, la lettre suivante : « Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix. »

« J'ai écrit à Roubaix des cours du soir pour jeunes filles, et j'ai vu que les autres n'ont rien des maisons d'école d'entre cinq et sept heures du soir. Cette heure trop tardive pour réviser un grand nombre de choses, jeunes ouvrières la possibilité de s'instruire; elles ne sont généralement libres, en effet, que vers huit heures du soir. »

« Si ces cours existaient, ce dont je doute, je vous serais bien reconnaissant de faire connaître aux ouvrières roubaissaines l'endroit où ils se donnent, ainsi que le jour et l'heure. »

« Recevez, etc. » Notre correspondant a raison : il n'existe d'autre cours que celui dit « des apprenties », et qui se donne de 5 heures 1/2 à 7 heures du soir. Ne serait-il pas possible d'apporter, dans l'organisation de ce cours, les modifications réclamées par les jeunes filles de la classe ouvrière, désireuses de s'instruire.

La station de carême à Notre-Dame. — Dans sa conférence de vendredi, le R. P. Boulenger a parlé de l'antichristianisme. — Quelques mois, relié son sujet à celui qu'il avait traité mardi, il a montré la lutte engagée entre l'antichristianisme et le christianisme dès les premiers siècles de la vie de Jésus-Christ, lutte animée par cette parole prophétique : « Je suis venu au monde pour sauver ce qui est perdu. »

Cette lutte, commencée entre la personne de Notre-Dame et son enfant, et qui a cessé au moment où elle a été proclamée, a été reprise, sous une autre forme, par la lecture de la prédication de la vérité enseignée par le Christ, négation professée par la science et inoculée peu à peu dans les masses populaires. C'est ensuite la révolte contre la loi du Christ dont les consciences ont été atteintes, et qui a été le commencement de l'antichristianisme moderne et qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours.

Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître.

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

« C'est avec des accents empreints d'une sainte indignation que l'orateur a stigmatisé les trois faces des idées qui l'ont amené à indiquer les trois sortes de devoirs que doit pratiquer le chrétien de nos jours. Le propre du chrétien, a-t-il dit, est d'être en communion avec le Christ et plus cette communion est intime, plus l'état du chrétien est parfait. Le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'être en communion d'idées et de pensée avec son divin maître. »

Les locataires de la maison n° 10 n'ont entendu aucun bruit et, jusqu'ici, on n'a pu retrouver la trace du coupable.

Un vol rue de Tourcoing. — Une marchande de bonneterie, Mme Lucie D..., revenant, jeudi après-midi, du marché de Roubaix et se rendant à la Croix-Rouge, à Tourcoing, avait arrêté sa voiture devant un estaminet de la rue de Tourcoing et avait confié la garde du cheval à un jeune homme d'une quinzaine d'années, qui s'était offert.

Son absence ne dura pas moins de dix minutes, mais, lorsqu'elle revint le jeune homme avait disparu sans qu'il fut possible de le retrouver; des personnes lui ont assuré l'avoir vu partir par la rue de la Guinguette.

Ce ne fut que lorsqu'elle remonta en voiture que Mme D... s'aperçut qu'un ballot enveloppé d'une toile noire et contenant des gilets de laine et des caleçons, le tout estimé une quarantaine de francs, avait disparu. Quant au voleur, il courait encore.

Le vol de la Grand-Place. — Nous avons dit qu'un marchand de bonneterie, M. Lévin Seynave, avait déposé une plainte contre un marchand d'étoffes près de lui, sur la Grand-Place, Mme Elise Haezebrouck, qu'il accusait de lui avoir volé des bas de laine. Nous apprenons aujourd'hui que ce commerçant a retrouvé sa marchandise et qu'il a écrit dans le Journal de Roubaix, qu'il avait été victime d'une erreur, faut-il dire qu'elle n'a pas été longtemps inquiétée.

Une disparition. — Un jeune garçon, Camille Toormans, est parti de chez lui vendredi matin à dix heures. Il est sous le pont de la République, dans la rue de la Grand-Place, à Tourcoing, et a été retrouvé par ses parents, après lui avoir donné des soins, le lit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un enfant blessé rue du Fort. — Vendredi matin, plusieurs individus se bécotaient, jonant dans la cour Parc, rue du Fort. L'un d'eux, un bambin de six ans, François Dewachter, surpris et tomba si malheureusement qu'il se cassa le bras. Un docteur, appelé sur les lieux, le conduisit dans une maison voisine où un docteur a constaté que M. Vandembussche s'était fracturé le bras droit.

Tombe d'une échelle. — Vendredi matin, un plafonneur, M. Achille Namur, était occupé à des travaux de réparation d'un plafond dans un atelier de la rue Lacroix; il remonta sur son échafaudage, quand l'échelle sur laquelle il était grimpé, glissa et il fut précipité dans le vide. Il se cassa le bras et le pied droit.

Les conséquences de l'incontinence. — On a arrêté vendredi matin à Roubaix, une jeune fille, âgée de seize ans, nommée Marie Bauwens, née près de Mouscron (Belgique), qui se livre à la prostitution. Elle est présentée dans divers établissements charitables de Belgique et de France, mais elle ne possède aucun moyen d'existence et se livre à la prostitution.

Un accident. Boulevard Gambetta. — Dans l'après-midi de jeudi un accident s'est produit sur le boulevard Gambetta. Un groupe de jeunes enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, lorsqu'un d'eux, âgé de huit ans, se précipita dans le bras d'un autre enfant, qui tomba si malheureusement qu'il perdit connaissance.

Remis en liberté. — L'instruction ouverte par le parquet de Lille concernant les accusations de la femme Debaecker, qui avait déposé Léon Dekens comme auteur principal de l'assassinat de son mari, a été terminée. Léon Dekens a été remis en liberté.

Un mari déshonoré. — Il n'est question, depuis quelques jours, dans le quartier de l'Épéule, de la brutalité inouïe dont fait preuve envers sa femme, le mari d'une certaine femme de l'Épéule, habitant la rue de l'Épéule prolongée, près du territoire de Croix. Cet individu, qui s'appelle A..., est rentré presque toutes les soirs en goguette et se livre à de brutales scènes de violence envers sa femme.

Une fausse nouvelle. — Le bruit a couru avec persistance ces jours-ci à Roubaix, que le directeur d'un important établissement de la ville avait été pris en flagrant délit de vol de marchandises. Comme on citait le nom de la personne et le montant des marchandises volées, ce bruit s'est accablé dans le public. Renseignements pris, on a vu que c'était une simple plaisanterie de l'auteur du bruit, qui n'avait pu être poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un ouvrier, à la suite de « plusieurs admonestations » de son patron, a été congédié. Lundi dernier, selon son habitude, il se présenta à un certain nombre d'ouvriers de l'atelier, d'où il avait été renvoyé, il déclara que les innocents étaient toujours punis alors que les grands voleurs, qui, comme le directeur (dont il cita le nom), prenaient jusqu'à quinze mille francs de tissus par an, n'étaient jamais touchés.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

Un vol de livres. — Un commissionnaire de la ville, au moment de livrer à un industriel de la rue de la Fosse-aux-Chènes, un colis contenant des livres, s'est aperçu que le paquet avait disparu. On suppose un ancien ouvrier, gazier qui a été vu rôdant autour de la voiture, d'être l'auteur de ce vol. Ce signalé à ce sujet que des vols se commettent assez souvent dans les voitures de camionneurs et que, lundi dernier, un camionneur surpris en flagrant délit de vol de livres, a été poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour diffamation.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

21 FÉVRIER 1867. — Appel fait par la Chambre consultative aux ouvriers de bonne volonté pour les engager à conduire simultanément deux mémoires, articles communs de la fabrique de Roubaix se vendent plus que très difficilement et cette branche d'industrie nous est enlevée par l'Angleterre, l'Alsace, Rouen, Fives-lez-Lille, etc., nous avons le droit de faire conduire deux mémoires par un seul ouvrier. Get fait de choses ne peut durer sans amener un grave préjudice non seulement à la fabrique, mais aux ouvriers eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'ailleurs de diminuer les salaires, ni de contracter les ouvriers qui conduisent deux mémoires gagnent davantage et cette mesure acceptée leur assurera un travail ininterrompu. (Histoire de la Chambre consultative de Roubaix, 1869.)

21 FÉVRIER 1869. — Les délégués des Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcoing et les Maîtres des deux villes, sont présentés à l'Empereur, au Palais National, pour solliciter l'Empereur d'appeler son attention sur les souffrances de l'industrie dans les villes susdites, d'en assigner comme cause principale les traités de commerce et de solliciter les mesures dont les populations attendaient impatiemment l'application. L'Empereur assura les délégués de sa bienveillance pour Roubaix et Tourcoing et promit de se rappeler leurs revendications. (Histoire de la Chambre consultative de Roubaix, p. 432.)

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

PROPOSITIONS DIVERSES

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

PROPOSITIONS DIVERSES

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ordinaire de février.

Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, 26 courant, pour la clôture de la session ord